

Traité Chabbath

Michna 6 - Chapitre 17

האבן שבקירויה--אם ממלאין בה, ואינה נופלת--ממלאין בה; ואם לאו, אין ממלאין בה. זמורה שהיא קשורה בטפיח, ממלאין בה בשבת

La pierre [au fond de la] kérouya, si [lorsqu'] on remplit cette dernière, la pierre ne tombe pas, on [peut] la remplir ; sinon, on ne [doit] pas remplir. [Lorsqu'] une branche est attachée à un seau, on [peut le] remplir avec [la branche], le Shabbat.



Lois & Récits de POURIM

Comprendre le sens et appliquer les lois de la joyeuse fête de Pourim. L'histoire détaillée de la Méguila d'Esther, réflexions sur la vraie joie"..."

Commandez: Tel. (Fr): +33.1.80.91.62.91 - (Isr): +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions